

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 mars 2012 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mmes Lucie Désilets, Colette Larose, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud

MM Michel Gervais et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Du primaire : M. Sorin Sterescu

Du secondaire : Mme Carmen Poulin

**EST ABSENT :**

M. Gilles Roy

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Francine Chabot, commissaire

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Éric Lafrance, directeur par intérim du Service des ressources matérielles

Mme Louise Nadon, directrice adjointe au Service des ressources matérielles

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.

Il est 21 h 25.

43-CE-2011-2012

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Chantale T. Renaud:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2012
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles  
École Antoine-Brossard – remplacement des thermopompes, phase II (1er étage)
  - 11.2 École Guillaume-Vignal – remplacement des chaudières et réfection de la tuyauterie de chauffage
  - 11.3 École Sainte-Claire (B) – remplacement des chaudières et ajout de cabinets de chauffage
  - 11.4 École Gérard-Filion – remplacement des chaudières et du système de ventilation, aile G
  - 11.5 Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès – fenestration des quatre façades
  - 11.6 Écoles Hubert-Perron, Marie-Victorin (Pav. Le Jardin) – réfection des plafonds
  - 11.7 Écoles Lionel-Groulx, Bel-Essor – réfection des services sanitaires
  - 11.8 Écoles Le Déclit, Gérard-Filion - réfection de toiture\*
  - 11.9 Écoles George-Étienne-Cartier, École des Petits-Explorateurs, Pierre-D'Iberville, Antoine-Brossard – remplacement du système d'alarme incendie
  - 11.10 Octroi de contrat – caméras et contrôle sécurisé de portes
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
  - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

44-CE-2011-2012

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
28 FÉVRIER 2012**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2012 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

45-CE-2011-2012

**ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD – REMPLACEMENT DES  
THERMOPOMPES, PHASE II (1<sup>ER</sup> ÉTAGE)**

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Génivar » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Groupe Promécanic ltée »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Colette Larose :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 076-276-43354 – Antoine-Brossard – remplacement des thermopompes, phase II (1<sup>er</sup> étage), soit accordé à l'entrepreneur « Groupe Promécanic ltée » pour un montant total de 387 500,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 13 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

46-CE-2011-2012

**ÉCOLE GUILLAUME-VIGNAL – REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES  
ET RÉFECTION DE LA TUYAUTERIE DE CHAUFFAGE**

**CONSIDÉRANT** que sept (7) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'ingénieurs « Les consultants S.M. Inc. (SMI) » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Le Groupe Centco inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Michel Gervais :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 025-025-43353, 43356 – Guillaume-Vignal – remplacement des chaudières et réfection de la tuyauterie de chauffage, soit accordé à l'entrepreneur « Le Groupe Centco inc. » pour un montant total de 438 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 21 mars

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

- 2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

47-CE-2011-2012

**ÉCOLE SAINTE-CLAIRE (B) – REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES ET AJOUT DE CABINETS DE CHAUFFAGE**

**CONSIDÉRANT** que six (6) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'ingénieurs « Axor experts-conseils » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Le Groupe Centco inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :**

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 054-054-43353, 43357 – Sainte-Claire (B) – remplacement des chaudières et ajout de cabinets de chauffage, soit accordé à l'entrepreneur « Le Groupe Centco inc. » pour un montant total de 364 700,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 14 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

- 2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

48-CE-2011-2012

**ÉCOLE GÉRARD-FILION – REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES ET DU SYSTÈME DE VENTILATION, AILE G**

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'ingénieurs « Cima+ s.e.n.c. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « HVAC inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nicole Leblanc :**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 078-278-43353, 43355 – Gérard-Filion – remplacement des chaudières et du système de ventilation, aile G, soit accordé à l'entrepreneur « HVAC inc. » pour un montant total de 387 800,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

49-CE-2011-2012

**CENTRE ÉDUCATIF ET COMMUNAUTAIRE SAINTE-AGNÈS –  
FENESTRATION DES QUATRE FAÇADES**

**CONSIDÉRANT** que six (6) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** qu'un (1) entrepreneur a déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Barin Architectes » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Amro Aluminium inc. »;

**CONSIDÉRANT** que la Direction générale a autorisé la poursuite du processus d'appel d'offres avec cet entrepreneur, conformément au *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs* de la Commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nicole Leblanc :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 053-476-45430 – Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès – fenestration des quatre façades, soit accordé à l'entrepreneur « Amro Aluminium inc. » pour un montant total de 179 900,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 12 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

50-CE-2011-2012

**ÉCOLES HUBERT-PERRON, MARIE-VICTORIN (PAV. LE JARDIN) –  
RÉFECTION DES PLAFONDS**

**CONSIDÉRANT** que onze (11) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

**CONSIDÉRANT** que dix (10) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Menkès, Shooner, Dagenais et Létourneux » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Saint-Laurent Construction Itée »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Colette Larose :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 027-44454, 040-44459 – Hubert-Perron, Marie-Victorin (Pavillon Le Jardin) – réfection des plafonds, soit accordé à l'entrepreneur « Saint-Laurent Construction Itée » pour un montant total de 182 773,67 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

51-CE-2011-2012

**ÉCOLES LIONEL-GROULX, BEL-ESSOR – RÉFECTION DES SERVICES SANITAIRES**

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Robert Crépeau et Alain Duval architectes » et de la firme d'ingénieurs « Cima+ s.e.n.c. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les Rénovations Frangec inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nicole Leblanc :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 038-44457, 065-44447 – Lionel-Groulx, Bel-Essor – réfection des services sanitaires, soit accordé à l'entrepreneur « Les Rénovations Frangec inc. » pour un montant total de 183 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 21 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

**52-CE-2011-2012**

ÉCOLES LE DÉCLIC, GÉRARD-FILION - RÉFECTION DE TOITURE

**CONSIDÉRANT** que dix (10) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Héloïse Thibodeau architecte » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Toiture Lacharité inc. »;

**CONSIDÉRANT** le retrait du projet 034-167-45433 de l'école Le Déclit;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Michel Gervais :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 034-45433, 078-45432 – Le Déclit, Gérard-Filion – réfection de toiture, soit accordé à l'entrepreneur « Toiture Lacharité inc. » pour un montant total de 198 600,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**53-CE-2011-2012**

ÉCOLES GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER, ÉCOLE DES PETITS-EXPLORATEURS, PIERRE-D'IBERVILLE, ANTOINE-BROSSARD – REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'ingénieurs « Axor experts-conseils » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Guard-X inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Sorin Sterescu :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 023, 029, 045, 076-43352 – George-Étienne-Cartier, École des Petits-Explorateurs, Pierre-D'iberville, Antoine-Brossard – remplacement du système d'alarme incendie, soit accordé à l'entrepreneur « Guard-X inc. » pour un montant total de 335 981,63 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 13 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

54-CE-2011-2012

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**OCTROI DE CONTRAT – CAMÉRAS ET CONTRÔLE SÉCURISÉ DE PORTES**

**CONSIDÉRANT** l'article 5.3.1.3 de la *Politique d'achat relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* de la Commission scolaire, établissant que « pour tout achat de 100 000 \$ et plus, le recours à la concurrence par appel d'offres public est requis »;

**CONSIDÉRANT** que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public pour établir une entente avec un prestataire de services en fourniture et installation de caméras et contrôle sécurisé de portes pour plusieurs établissements de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que dix-huit (18) prestataires de services se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) prestataires de services ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles à la suite de l'analyse des soumissions;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nicole Leblanc :

1° **QUE** le contrat à exécution sur demande relatif à l'établissement d'une entente avec un prestataire de services en fourniture et installation de caméras et contrôle sécurisé de portes soit octroyé à « Logic-Contrôle inc. » pour un montant approximatif de 424 432,50 \$, pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2015, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mars 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat à exécution sur demande et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

55-CE-2011-2012

**AUTRES POINTS**

**DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT** que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Carmen Poulin :

**D'AUTORISER** les dépenses de la présidence au montant de 107,00 \$ pour la période du 4 décembre 2011 au 21 mars 2012.

Adoptée à l'unanimité

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21 h 55.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2012

A large rectangular area with a diagonal line from the bottom-left corner to the top-right corner, indicating a space for notes or a signature.